

Présidentielle : le Medef milite pour une nouvelle baisse des impôts de production

- Le mouvement patronal a avancé lundi des propositions qu'il espère voir reprises par les candidats à la présidentielle.
- Il réclame notamment une baisse supplémentaire des impôts de production de 35 milliards d'euros sur le prochain quinquennat.

PATRONAT

Renaud Honoré
@r_honore

Il y a cinq ans, le tropisme très prononcé du Medef en faveur de François Fillon avait beaucoup fait parler. Qu'en sera-t-il pour cette nouvelle élection présidentielle ? L'organisation patronale a dévoilé lundi les mesures jugées prioritaires pour le prochain quinquennat, qui dessinent une nouvelle étape de politique de l'offre et de baisse des impôts de production, sans rencontrer beaucoup d'écho du côté des candidats déclarés. « On ne parle quasiment pas d'économie et d'entreprise dans la campagne pour le moment [...]. La France a pourtant besoin d'une croissance forte et responsable pour renforcer le pouvoir d'achat, rendre possible la transition écologique et financer notre modèle social », a plaidé Geoffroy Roux de Bézieux, le président du Medef.

Transition écologique

Ces propositions font suite au « livre bleu » dévoilé en 2017 par l'organisation patronale. Celle-ci n'a pas osé parler de « livre vert » cette année, même si elle ne lésine pas sur l'emploi du terme « transition écologique » dans le document.

« Il y a eu une prise de conscience massive sur le changement climatique des entreprises », a affirmé le leader patronal, qui a expliqué par une boutade que « l'écologie est un problème trop sérieux pour être laissé aux écologistes ». Lui assure « ne pas avoir peur du terme de "planification écologique" », réclamant une vision claire sur dix ans avec des signaux prix sur l'évolution du prix du carbone.

Ce terme de « planification écologique » sera le seul emprunt au programme de Jean-Luc Mélenchon, puisque Geoffroy Roux de Bézieux juge qu'il faudra renforcer la croissance et la rentabilité des entreprises pour financer « les centaines de milliards d'euros d'investissements » qui se profilent dans les années à venir pour le secteur privé.

C'est une des raisons pour laquelle il réclame une nouvelle baisse des impôts de production, de 35 milliards d'euros sur cinq ans, afin de rattraper la moyenne européenne. Pour l'instant Valérie Pécresse ne propose que la suppression de la C3S (3 milliards), et Eric Zemmour parle d'une baisse de

30 milliards, mais avec un financement de la mesure encore flou.

Le patronat réclame également d'alléger le coût du travail avec un « transfert des cotisations patronales vers des prélèvements fiscaux (TVA ou CSG) », mesure très sensible politiquement quand on se rappelle la polémique créée en 2007 par l'idée d'une « TVA sociale ». Le Medef réaffirme aussi son attachement à un recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans (3 mois de décalage par an), avec la suppression des régimes spéciaux. Cela contribuerait à la réduction de la dépense publique que le Medef appelle de ses vœux, en poussant notamment pour une « taxonomie de la dépense publique » recensant la bonne et la mauvaise.

Le Medef réaffirme son attachement à un recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans, avec la suppression des régimes spéciaux.

L'organisation patronale n'a pas oublié son traditionnel chapitre sur le temps de travail et les 35 heures, et pousse pour « renforcer les marges de manœuvre existantes pour augmenter la durée annuelle sans nécessairement revenir sur la durée légale hebdomadaire », avec le recours accru aux forfaits jours. Il s'agirait également de « développer, monétiser et défiscaliser le compte épargne temps (CET) », ce qui aurait la vertu d'augmenter le pouvoir d'achat. Le Medef demande également la pérennisation de la « prime Macron » dans les entreprises de moins de 50 salariés.

Globalement, l'organisation patronale n'a pas émis beaucoup de griefs sur la politique du gouvernement sortant. Ce qui ne l'empêche pas de réclamer ici et là quelques aménagements à des réformes lancées. Dans le viseur notamment, le CPF (compte personnel de formation) pour lequel « il faut remettre un peu de rigueur et instaurer une codécision à certains moments entre l'employeur et le salarié ».

Geoffroy Roux de Bézieux a également réservé quelques coups de griffes à la réforme Blanquer du lycée « qui a abouti à une baisse du nombre d'heures de mathématiques enseignées, ce qui ne me semble pas une bonne idée ». ■



Globalement, l'organisation patronale n'a pas émis beaucoup de griefs sur la politique du gouvernement sortant. Photo Eric Piermont/AFP

Les attentes des entreprises de taille intermédiaire

Baisse des impôts de production et des charges sociales, transmissions intrafamiliales, transformation numérique... les candidats à la présidentielle sont priés de se positionner.

Nathalie Silbert
@natsilbert

Début janvier, Bercy dressait un bilan positif de la stratégie baptisée « Nation ETI » lancée il y a deux ans pour que la France comble son déficit d'entreprises de taille intermédiaire (ETI). L'exécutif estimait que ces sociétés employant de 250 à 5.000 salariés ont recueilli les fruits des mesures engagées comme la baisse du taux d'impôt sur les sociétés et des impôts de production, la réforme du droit du travail et du

dialogue social ou encore la réforme de la fiscalité du capital.

A moins de trois mois de la présidentielle, le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (Meti) exprime toutefois de nouvelles attentes. Dans une note réalisée avec l'institut Montaigne et PwC, l'organisation a identifié treize enjeux qui, selon elle, doivent être traités par les candidats. A l'heure où l'Hexagone ambitionne de se réindustrialiser et de revitaliser ses territoires, « les ETI ont un rôle à jouer dans la souveraineté économique du pays », plaide Alexandre Montay, délégué général du Meti.

Le développement des ETI doit être la priorité des candidats, selon lui. Malgré les efforts déployés, la France n'en compte que 5.400 selon Bercy, quand l'Allemagne en totalise plus du double. Pour le Meti,

l'alignement de la compétitivité-coût sur la moyenne européenne reste donc le sujet majeur. Il estime qu'il faut poursuivre la baisse entamée des impôts de production et diminuer les charges des salaires situés entre 1,6 SMIC et 3,5 SMIC.

Transmissions complexes

Les candidats sont aussi attendus sur la transmission intrafamiliale. Coûteuse et complexe, selon la note, « elle n'est que de 14 % en France contre plus de 50 % en Allemagne et en Italie ». L'évolution des règles est donc essentielle. Ce d'autant que la moitié des ETI sera confrontée à cette question de la transmission dans les dix prochaines années.

Un autre sujet doit être inscrit dans les débats : la reterritorialisation de l'activité. Trois quarts des sites de production des ETI se

situent en effet dans des villes moyennes ou dans des zones rurales. Or deux tiers des étudiants sont dans des grandes villes. Pour les rapporteurs, « le pilotage de la voie professionnelle à l'échelle locale se pose ouvertement ». « Les questions d'infrastructures et de services publics essentiels sont également très importantes. Une meilleure allocation des moyens est indispensable », complète Alexandre Montay.

Le rapport invite aussi les candidats à préciser comment ils accompagneront les ETI dans leur transformation numérique et environnementale. Enfin, il estime que la question de la place des ETI dans la stratégie d'indépendance industrielle européenne devra être traitée, avec en ligne de mire, par exemple, un European Buy Act destiné aux PME et ETI. ■

Des boursiers à Louis-le-Grand et Henri-IV pour « élargir l'élite »

ÉDUCATION

L'académie de Paris veut modifier le recrutement des très prestigieuses lycées Henri-IV et Louis-le-Grand dès la rentrée prochaine.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

C'est un sujet qui ne concerne que quelques centaines d'élèves, mais qui va remettre la question de la mixité dans le débat, à trois mois de la présidentielle. L'académie de Paris va réformer le recrutement

des très prestigieuses lycées Henri-IV et Louis-le-Grand, afin d'y faire entrer davantage d'élèves boursiers dès septembre 2022. Le mouvement a été enclenché dans les autres lycées parisiens depuis 2020, alors que la ségrégation scolaire y était près de cinq fois plus élevée que dans la moyenne nationale, selon l'académie.

« Ségrégation sociale »

Selon les chiffres dévoilés lundi, le redécoupage des secteurs d'affectation et le nouvel indice de positionnement social ont permis de faire « reculer » la ségrégation sociale entre établissements de 33 % par rapport à 2020. Les niveaux scolaires sont aussi « plus équilibrés » dans tous les lycées, souligne Julien

Grenet, professeur associé à l'École d'économie de Paris et président du comité de suivi de la réforme Affenet à Paris.

L'académie entend toutefois renforcer son action pour certains lycées du 5^e et du 6^e arrondissements, en deçà des évolutions d'autres établissements. Elle va donc, à la rentrée prochaine, « élargir leur bassin de recrutement vers des collèges plus socialement défavorisés ». « Il n'y a aucune raison qu'il y ait des lycées parisiens évités », plaide le recteur de l'académie de Paris, Christophe Kerrero, qui entend « banaliser l'orientation » pour qu'il y ait « moins d'anxiété sur la chose scolaire ». « L'hypersélectivité stresse parents et enfants parfois dès la maternelle », renchérit

Claire Mazon, directrice académique des services de l'Education nationale chargée des lycées.

L'académie envisage « des quotas » d'élèves provenant de collèges moins favorisés et d'élèves boursiers.

En ce qui concerne Henri-IV et Louis-le-Grand, l'objectif est « qu'ils rejoignent la moyenne académique du nombre de boursiers alors qu'il n'y a que 8 % de boursiers à l'entrée en seconde », reprend Christophe Kerrero, qui déplore qu'il y en ait « beaucoup moins dans le secondaire

qu'en classe préparatoire ». « Les 10 % d'élèves des meilleures grandes écoles viennent de 8 % des lycées français », rappelle aussi Julien Grenet, alors qu'Emmanuel Macron n'a eu de cesse de prôner davantage de diversité sociale. Dans ces deux établissements, les critiques des familles et de leurs enseignants sont vives. « Il ne s'agit pas de s'attaquer à l'élite mais de l'élargir, rétorque Christophe Kerrero. La France a besoin de tous les talents. »

L'académie avait indiqué au « Monde », en fin de semaine dernière, que le recrutement sur dossier serait supprimé pour les collèges parisiens. Depuis, le discours est plus nuancé. « Ce ne sera pas la procédure actuelle », indique-t-on à l'académie, où l'on précise qu'on ne

verra pas pour autant arriver 80 % de boursiers à la rentrée prochaine dans ces lycées.

L'académie envisage « des quotas » d'élèves provenant de collèges moins favorisés et d'élèves boursiers, « dans des proportions qui seront entendables par les communautés éducatives ». « Il faut faire évoluer le recrutement, mais y aller par étapes pour que ce soit acceptable, plaide Claire Mazon. Pour l'instant, la décision n'est pas stabilisée. » Elle doit l'être dans les quinze jours à venir. « Il y aura toujours une garantie pour que les élèves hors de Paris puissent entrer à Henri-IV et à Louis-le-Grand et que l'ensemble des collégiens parisiens puissent postuler dans ces lycées, rassure Christophe Kerrero. Il n'y aura pas d'évolution là-dessus. » ■